



## 38<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'UIPA

Après des débats riches, constructifs et démocratiques, il s'est clôturé, hier, par l'adoption de la Déclaration d'Alger, qui a réaffirmé le caractère central de la cause palestinienne

# Unité et action parlementaire pour les enjeux arabes



• **Boughali** «Les Parlements doivent œuvrer pour défendre les intérêts de la nation arabe»

• «Adoption d'une série d'amendements à la Charte de l'UIPA pour qu'elle s'adapte aux évolutions actuelles»

• «Renforcer l'efficacité de l'Union par l'adoption d'initiatives concrètes pour une présence plus active dans la gestion des questions urgentes»

• Nécessité d'une participation active à la réforme du système de l'ONU pour une représentation équitable des questions arabes

## GÉNOCIDE MÉDIATIQUE EN PALESTINE

Depuis le début de l'agression contre Ghaza, 210 journalistes ont été tués par l'occupation

# Exiger des comptes, un impératif pressant

• **Omar Nazal** «2.994 crimes et violations recensés contre les journalistes, preuve d'une volonté délibérée de les réduire au silence»

• «Nous sommes fiers de chaque journaliste palestinien qui a résisté et continué à transmettre la vérité malgré tout»

• **Mohamed Al-Laham** «Nous travaillons à présenter ces violations aux organisations de défense des droits humains et aux instances judiciaires»

• **Majid Sawalha** insiste sur la nécessité de protéger les journalistes conformément au droit international



Communication

## L'Algérie et le Liban posent les bases d'un partenariat renforcé

1<sup>re</sup> session du Comité intergouvernemental économique algéro-japonais tenue à Alger

## Les perspectives de consolidation de la coopération et du partenariat discutées

France

## Retailleau accusé de contribuer à la propagation de la haine anti-musulmane



## Café

Par Meriem L.

## facebook

**IFA : atelier de robotique pour enfants à Alger en juin prochain**



L'Institut français d'Algérie (IFA) à Alger organise, en partenariat avec Technology, un atelier de robotique destiné aux enfants âgés de 6 à 9 ans. L'activité se tiendra à la médiathèque de l'IFA les mardis 13, 20, 27 mai et 3 juin, de 14h30 à 16h30.

Au programme : l'assemblage du Mobot 1, un robot suiveur de ligne, permettant aux jeunes participants de découvrir de manière ludique les bases de l'électricité, de l'électronique et de la mécanique.

La participation est fixée à 3.000 DA pour l'ensemble des séances. Les places étant limitées, l'inscription se fait par réservation à l'adresse suivante : [jeunesse@if-algerie.com](mailto:jeunesse@if-algerie.com).

## facebook

**CACI : inscriptions ouvertes pour les événements économiques à l'étranger en 2025**



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les opérateurs économiques souhaitant participer au programme des manifestations économiques à l'étranger prévues en 2025. Les entreprises intéressées sont invitées à remplir le formulaire disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://forms.caci.dz/index.php/698343?lang=fr>

Cette initiative vise à promouvoir les produits algériens à l'international et à renforcer les échanges commerciaux avec les partenaires étrangers.

## facebook

**AADL 3 : la date limite fixée au 20 mai pour l'activation des comptes**



Hier, via un communiqué, l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé que la date limite pour les souscripteurs au programme de location-vente (AADL 3) pour finaliser l'opération d'activation des comptes et de téléchargement des dossiers est fixée au 20 mai courant.

Dans ce cadre, l'AADL a appelé les souscripteurs retardataires à «la nécessité de finaliser cette opération avant la date limite», soulignant qu'en date du 15 avril, l'Agence avait rappelé aux souscripteurs retardataires la nécessité d'accéder à la plateforme [www.aadl.dz](http://www.aadl.dz) pour compléter les procédures nécessaires. Par ailleurs, l'AADL a mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à toutes leurs interrogations et préoccupations liées aux procédures de souscription.

## facebook

## INSP : une session de formation en néonatalogie en cours à Ouargla

Dans le cadre du Plan d'action de l'accompagnement du malade (PAM2), initié par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, l'Institut national de santé publique (INSP) organise une formation spécialisée en néonatalogie, axée sur «la réanimation du nouveau-né en salle de naissance».

Cette 2<sup>e</sup> session, dirigée par le Pr Abderrezak Bouamra, se tiendra du 4 au 6

mai en cours au centre de simulation de la faculté de médecine Kasdi Merbah à Ouargla. Elle bénéficiera du parrainage du directeur de la santé et de la population de la wilaya. Destinée aux médecins généralistes et aux sages-femmes, la formation réunira des professionnels de six wilayas du sud du pays, dans un effort continu de réduction de la mortalité néonatale.

MAGHREB  
INFO

Responsable de publication d'honneur

Le défunt Mohammed Salah Benhemouda

**Directrice générale**

Wafa Benhamouda

**Responsable de publication**

Dira Fatima

**Rédaction et direction**08, rue de Tindouf  
2<sup>e</sup> étage  
Alger-Centre

Téléphone et fax

023.49.88.76  
023.49.88.78**PUBLICITE**

«Pour votre Publicité s'adresser à: 'Entreprise Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45/ 020.05.13.77

E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)**Impression**

Simpral

Rue Al Hurriya,  
Alger**Important pour tous les lecteurs**

Les documents, écrits ou photos parvenus au journal ne seront pas restitués qu'ils soient publiés ou non

**RENFORCEMENT DES LIENS ALGÉRO-OMANAIS**

# Le président Tebboune s'entretient avec le Sultan Haitham bin Tariq

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier après midi, au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène à Alger, avec le Sultan d'Oman, pays frère, Haitham ben Tariq, qui est arrivé en Algérie pour une visite d'État de deux jours.**

Le président de la République a auparavant, réservé à son frère, Haitham ben Tariq, un accueil offi-

ciel, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, ainsi que des chefs de missions diplomatiques accrédités à Alger.

Ils ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements des différentes Forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui leur ont rendu les honneurs, au même moment où 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'hôte de l'Algérie. Pour rappeler, en octobre dernier, une visite d'État a été réalisée par le président de la République au Sultanat d'Oman, marquée par la volonté commune des deux pays de renforcer leur coopération bilatérale dans divers domaines. Les discussions ont permis de souligner l'importance d'intensifier les échanges, notamment à travers des visites et des initiatives communes. Les deux dirigeants ont aussi insisté sur le développement du partenariat privé, en particulier dans les secteurs commerciaux et industriels, et sur la promotion des exportations.

Cette visite a abouti à la signature de plusieurs mémorandums d'entente touchant à des domaines tels que l'éducation, l'environnement, les services financiers, et l'emploi. Un point fort a été la création d'un fonds d'investissement conjoint omano-algérien, destiné à soutenir des projets dans des secteurs comme les énergies renouvelables et l'agriculture saharienne. La coopération internationale a



également été un sujet central, avec un accent sur la stabilité régionale et mondiale. Le rapprochement entre les deux nations s'est également concrétisé par des échanges d'expertises et des rencontres d'affaires visant à explorer des opportunités d'investissement, notamment dans les

secteurs minier et pharmaceutique. L'Algérie a aussi renforcé les liens culturels en participant au Salon international du livre de Mascate, où elle a présenté une sélection de ses œuvres littéraires et culturelles.

M. B.

**En marge de sa participation à la cérémonie d'investiture du Président gabonais**

## Bakhta Mansouri affirme l'engagement de l'Etat à accompagner sa communauté à l'étranger

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri, a rencontré, au cours de sa visite au Gabon, des membres de la communauté algérienne établie à Libreville, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Avec les membres de la communauté, la secrétaire d'Etat a échangé sur «leurs conditions de séjour et pris connaissance de leurs principales préoccupations et aspirations».

A l'occasion, elle a affirmé «l'engage-

ment de l'Etat algérien à accompagner sa communauté à l'étranger, à écouter ses préoccupations et à renforcer son lien avec la patrie», saluant «le rôle positif de la diaspora dans la représentation de l'Algérie et la consolidation des liens de fraternité et de coopération entre les peuples algérien et gabonais».

A noter, que Bakhta Selma Mansouri, chargée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris part à la cérémonie d'investiture du président de la République gabonaise, Brice Oligui Nguema, qui s'est tenue samedi près de Libreville.

Cette investiture fait suite à l'élection

présidentielle du 12 avril dernier, remportée par le président Nguema, mettant ainsi fin à 19 mois de transition et entérinant le retour du Gabon à l'ordre constitutionnel et la reprise de sa participation aux institutions régionales, à leur tête l'Union africaine (UA).

La cérémonie s'est déroulée en présence de 16 chefs d'Etat et de gouvernement, de personnalités de haut rang et de délégations officielles, ce qui témoigne de l'intérêt régional et international porté à cette importante échéance politique en République gabonaise.

Y. D.

**Attaf reçoit le vice-ministre japonais des Affaires étrangères**

## Plusieurs questions d'actualité internationales et régionales examinées

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Hisashi Matsumoto, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette visite s'inscrit dans le cadre de la tenue de la première session du Comité intergouver-

nemental économique conjoint algéro-japonais, laquelle a été coprésidée par le vice-ministre japonais et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane. Cette rencontre a permis de «passer en revue les résultats du Comité intergouvernemental économique conjoint et de réaffirmer l'importance de la conjugaison des efforts des deux par-

ties en vue d'insuffler un nouvel élan au partenariat algéro-japonais, notamment dans son volet économique, en phase avec les priorités et les objectifs de développement des deux pays», note le communiqué. En outre, Attaf et Matsumoto ont examiné «plusieurs questions d'actualité, internationales et régionales, à leur tête les développements de la question palestinienne», conclut le document.

M. B.

### France Retailleau accusé de contribuer à la propagation de la haine anti-musulmane

Le sénateur français Ian Brossat a critiqué ces derniers mois l'attitude du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qu'il accuse de «contribuer à la propagation de la haine anti-musulmane en France». Il a dénoncé l'obsession du ministre pour la question de l'Islam, soulignant que sans évoquer le mot «musulman» ou «Algérie», les discours de Bruno Retailleau «perdent leur substance». «Depuis sa nomination, il ne parle que de cela», a précisé Ian Brossat, soulignant qu'en tant que ministre de l'Intérieur, «son rôle devrait être centré sur des questions de sécurité, un domaine qu'il aborde pourtant très peu».

Le sénateur français, également co-président du groupe communiste au Conseil de Paris et porte-parole du Parti communiste français (PCF), a critiqué l'instrumentalisation de l'Islam et des musulmans par Bruno Retailleau à «des fins politiques». «Ce qui le préoccupe, c'est la place des musulmans dans notre société, qu'il présente comme les boucs-émissaires des problèmes de notre pays. C'est extrêmement dangereux», a-t-il averti. Il a également pointé l'attitude de Retailleau après l'assassinat

d'Aboubakeur Cissé, un jeune musulman, estimant que ses réactions étaient «insuffisantes» pour un ministre de la République. «Lorsque la nouvelle de sa mort est annoncée, il maintient une réunion interne pour sa compétition avec Laurent Wauquiez pour la présidence des Républicains», a-t-il rappelé. De plus, après avoir pris connaissance des circonstances du drame, il a noté que Bruno Retailleau ne s'est pas rendu à la mosquée où le jeune homme avait été tué, se contentant d'une rencontre en préfecture et refusant même de rencontrer la famille de la victime. Le ministre a justifié son absence par le statut irrégulier de la victime, ce qui, selon Brossat, soulève des interrogations «inquiétantes».

Dans ce contexte, le porte-parole du PCF a dénoncé l'«indignation sélective» de Retailleau, notamment face aux actes terroristes religieux en France. «S'il y a des discriminations dans ses réactions, elles viennent clairement du côté du ministre de l'Intérieur, qui n'aurait pas réagi de la même manière si ce drame s'était produit dans une église», a-t-il conclu.

S. G.

Clôture du 38<sup>e</sup> Congrès de l'UIPA avec l'adoption de la Déclaration d'Alger

# Boughali appelle les Parlements à œuvrer pour défendre les intérêts de la nation arabe

Hier à Alger, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a appelé les Parlements arabes à œuvrer pour défendre les intérêts de la nation arabe.

Lors de la clôture du 38<sup>e</sup> Congrès de l'UIPA, organisé sous le thème «Rôle de l'UIPA à la lumière des mutations régionales et internationales», Boughali a souligné que «si les gouvernements des pays arabes ne ménagent aucun effort pour assurer la protection de nos pays, les Parlements arabes doivent renforcer cette dynamique et œuvrer pour défendre les intérêts de la nation arabe». Il a aussi rappelé qu'une série d'amendements à la Charte de l'Union ont été adoptés lors de ce Congrès, afin de «permettre à l'UIPA de s'adapter aux évolutions actuelles et de répondre aux défis contemporains, contribuant ainsi à maintenir la sécurité nationale arabe dans toute sa dimension».

Concernant le déroulement du Congrès, Boughali a indiqué que les débats ont été «riches, constructifs et démocratiques», qu'il s'agisse des travaux du comité exécutif, des réunions de concertation des chefs de délégations ou des autres séances.

Les participants ont discuté de «la manière de formuler une position parlementaire arabe unifiée en soutien à la lutte du peuple palestinien et pour faire face aux projets visant à compromettre sa cause», tout en abordant également les tentatives de contourner la légalité internationale et d'effacer la solution à deux États, «seul cadre acceptable pour résoudre ce conflit».

Un autre sujet clé évoqué fut la question du siège permanent de l'Union, Boughali précisant que «l'Algérie, sous la conduite du président de la République, qui a œuvré pour le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe, entend maintenir le siège permanent de l'UIPA à Damas», en témoignage de «reconnaissance pour le rôle central de la Syrie et de soutien à ce pays, afin qu'il retrouve sa stabilité et sa place au sein de l'Union».

Il a aussi rappelé que «le consensus a été clair sur la nécessité de renforcer l'efficacité de l'Union», ce qui, selon lui, exige «l'adoption d'initiatives concrètes et de positions influentes pour garantir à l'UIPA une présence plus active dans la gestion des questions urgentes auxquelles fait face la nation arabe».

## La Déclaration d'Alger réaffirme le caractère central de la cause palestinienne

Enfin, Boughali a exprimé sa gratitude envers les présidents et délégations des parlements arabes pour leur confiance renouvelée à son égard, soulignant que cette confiance «reflète la reconnaissance des acquis diplomatiques importants réalisés par l'Algérie, sous la conduite du président Tebboune, sur les scènes internationales, régionales et arabes».

Quant à la Déclaration d'Alger, qui a été issue du 38<sup>e</sup> Congrès de l'UIPA, elle a réaffirmé le caractère «central de la cause



palestinienne» et a exprimé «un soutien total aux droits du peuple palestinien», appelant la communauté internationale à «rompre avec son silence honteux qui a permis à l'entité sioniste de continuer ses crimes sans qu'aucune reddition de compte ait lieu».

Partant du principe que la solidarité et l'unité sont des «exigences fondamentales et urgentes» pour instaurer la sécurité, la stabilité et la paix dans la région arabe, la Déclaration d'Alger a souligné «l'importance de soutenir les droits du peuple palestinien, notamment son droit à la liberté, à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Al-Qods comme capitale».

Malgré les crises multiples et la conjoncture régionale et internationale «délicate», la cause palestinienne reste, selon le docu-

ment, «le cœur du conflit qui alimente toutes les crises».

## Nécessité d'une participation active à la réforme du système de l'ONU pour une représentation équitable des questions arabes

La Déclaration a également réaffirmé «la responsabilité des parlementaires en tant que représentants des peuples arabes», qui ont exprimé leur engagement à dynamiser la diplomatie parlementaire pour «jouer un rôle plus positif et efficace» dans la diplomatie officielle de leurs pays, afin de «concrétiser les aspirations populaires et faire face aux menaces visant plusieurs pays arabes, dont la Palestine».

Les positions des États et organisations arabes ont été saluées, notamment celles qui rejettent «fermement» les projets visant à déplacer le peuple palestinien de

sa terre, dénonçant les tentatives de l'entité sioniste de présenter cette réalité imposée comme une migration volontaire. De telles actions «ne sont pas seulement une falsification flagrante de la réalité, mais sapent les fondements juridiques de l'ordre international», a précisé la Déclaration.

La Déclaration a ainsi mis en garde contre les provocations sionistes qui «visent le statut juridique et historique d'Al-Qods et de ses Lieux Saints», appelant à une «action internationale urgente pour protéger ces sites conformément aux résolutions de l'ONU».

En outre, elle a condamné l'interdiction de l'UNRWA dans les territoires palestiniens, ainsi que la suspension des aides humanitaires, en soulignant «l'importance de cette agence» et la nécessité d'un «soutien politique, juridique et financier pour qu'elle puisse continuer sa mission».

Il a aussi été exprimé le rejet de l'inaction internationale face à cette situation, appelant à des «mesures concrètes pour mettre fin au projet de déplacement collectif à Gaza et réclamant un cessez-le-feu immédiat avec une solution juste et globale à la cause palestinienne».

Solidarité totale a été exprimée envers le Liban dans la défense de ses droits et de sa souveraineté, notamment concernant le retrait de l'entité sioniste de ses territoires, en conformité avec les chartes et résolutions internationales.

Enfin, la Déclaration a réaffirmé la nécessité de «participer activement» à la réforme du système de l'ONU, notamment pour garantir une représentation équitable des questions arabes au sein du Conseil de sécurité, en particulier la question palestinienne, et a rejeté toute «forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des pays arabes, y compris la politisation des droits de l'homme».

M. B.

## Lutte contre le cancer

# Vers une stratégie nationale centrée sur la prévention

La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2025-2035 a été au centre des discussions lors des Assises nationales, clôturées hier à Alger. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de la prévention dans la lutte contre cette maladie, un facteur clé pour la prochaine décennie.

Organisées par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC) sous le haut patronage du président de la République, ces assises ont abouti à plusieurs recommandations importantes. Celles-ci incluent l'élaboration d'une stratégie de prévention, le renforcement des politiques publiques, l'amélioration du cadre juridique et réglementaire, ainsi que la coordination entre les différents secteurs concernés. La durabilité de ces initiatives passe aussi par une «mobilisation accrue» des ressources humaines et financières.

Les assises ont également souligné la nécessité de lancer une campagne de sensibilisation via des messages texte ou des

courriels pour encourager le dépistage précoce, avec un personnel qualifié mobilisé dans les centres de santé. Une formation continue pour les professionnels de santé et le public, en collaboration avec les associations de patients atteints de cancer, a aussi été préconisée. Concernant le processus de diagnostic, les participants ont suggéré la création d'une direction dédiée aux laboratoires au sein du ministère de la Santé, ainsi que l'instauration d'un comité national de recherche scientifique dans le domaine du dépistage. L'unification des rapports d'examen et la mise en place d'un réseau national informatisé d'imagerie médicale ont également été proposées pour améliorer la qualité du diagnostic. L'amélioration du parcours de soins a également été au cœur des discussions. Les experts ont recommandé d'augmenter le nombre d'appareils de radiothérapie à plus de 90, avec une répartition géographique tenant compte de la densité de la population, pour rapprocher la prise en charge des patients.

Les registres de cancer, essentiels pour la recherche en santé, doivent être renforcés et numérisés. Les participants ont proposé d'associer le secteur privé à ce développement, tout en introduisant un identifiant national de santé.

P<sup>r</sup> Adda Bounedjar, président de la CNPLCC, a précisé qu'«environ 625 participants issus de divers secteurs avaient pris part à ces assises».

Bounedjar a également abordé la question du diagnostic et de la prise en charge des patients, en soulignant «l'importance des analyses, de la radiothérapie et de la protection sociale pour alléger les charges des patients».

Enfin, il a annoncé qu'une commission regroupant les encadrants et rapporteurs des sept ateliers «serait mise en place pour finaliser la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer». Cette stratégie sera ensuite «soumise au président de la République, et une commission multisectorielle sera chargée de sa mise en œuvre».

A. B.

**COMMUNICATION**

# L'Algérie et le Liban posent les bases d'un partenariat renforcé

**Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République du Liban en Algérie, Mohamed Mahmoud Hassan, qui lui a rendu une visite de courtoisie.**

Lors de cette rencontre, indique un communiqué du ministère, les deux parties ont passé en revue la «situation et les évolutions positives qu'a connues récemment le Liban, avec la consolidation des institutions de l'Etat qui contribueront à apporter davantage de progrès et de prospérité».

Ils ont également examiné «les moyens de renforcer les relations bilatérales entre l'Algérie et le Liban, en particulier dans les domaines de l'information et de la communication».



Dans ce cadre, il a été proposé d'établir un accord-cadre de coopération entre les deux pays couvrant tous les domaines possibles de collaboration», avec l'idée

«d'instaurer une coopération conjointe entre la Télévision publique algérienne et la Télévision libanaise à travers un accord bilatéral. Celui-ci poserait les bases de la

coopération et de l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux institutions».

Par ailleurs, l'ambassadeur libanais a évoqué «la possibilité d'ouvrir prochainement un Centre culturel algérien au Liban, dans le but de renforcer les liens d'amitié et de fraternité, ainsi que de promouvoir la culture des deux peuples frères».

À la fin de la rencontre, les deux parties ont convenu de «la nécessité de relancer la coopération médiatique et de créer une dynamique conforme aux relations historiques fondées sur la coopération et la solidarité, reflétant ainsi la volonté politique forte des responsables des deux pays».

**A. B.**

## Établissements de jeunesse Une nouvelle ère avec des projets de modernisation

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zetrouki, a reçu, hier, au siège du ministère, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Mustapha Hidaoui, lors d'une rencontre bilatérale importante consacrée à l'examen des moyens de coopération entre les deux secteurs, en particulier dans le domaine de la transformation numérique et de la modernisation des établissements de jeunesse.

Selon un communiqué conjoint, au cours de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'intégration, de la solidarité et du travail gouvernemental participatif, en présence des cadres des deux ministères, les deux parties ont examiné «les moyens de connecter les établissements de jeunesse dans toutes les wilayas du pays à un réseau Internet haut débit, afin de développer leurs performances et améliorer les services destinés aux jeunes». Elles ont également abordé «le soutien à la modernisation de ces établissements et à leur équipement avec les dernières technologies».

Les ministres ont, en outre, évoqué des projets de coopération pour «la création d'établissements de jeunesse modèles qui accueilleraient des programmes de formation et de sensibilisation numérique», en mettant l'accent sur «la diffusion de la culture de l'identité cybernétique et le renforcement de la conscience numérique chez les enfants et les jeunes».

Dans ce cadre, il a été convenu de «renforcer la dimension numérique dans le programme des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes de l'été 2025, à travers l'inclusion d'ateliers interactifs sur l'éducation à l'utilisation sûre et responsable des technologies, au profit des enfants et des jeunes participants».

Cette rencontre a abouti à la formation «d'une équipe de travail commune pour coordonner et suivre les résultats de cette coopération, en établissant un ensemble de structures organisationnelles qui garantiront la réalisation de ces objectifs».

**S. G.**

## 1<sup>re</sup> session du Comité intergouvernemental économique algéro-japonais tenue à Alger

### Les perspectives de consolidation de la coopération et du partenariat discutées

Louès Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a coprésidé, hier, à Alger, aux côtés du vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, Hisashi Matsumoto, la première session du Comité intergouvernemental économique conjoint algéro-japonais, selon un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette session fait suite à la signature, en juillet 2023, de l'accord ayant institué le Comité intergouvernemental économique conjoint algéro-japonais. Elle a permis d'examiner les «différentes dimensions de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et le Japon», ainsi que les «perspectives de leur consolidation, en particulier dans les secteurs prioritaires tels que les énergies

renouvelables, l'industrie, les start-up et la numérisation». En outre, les deux parties ont discuté «des moyens susceptibles de favoriser les échanges commerciaux et d'encourager la mise en place de partenariats mutuellement bénéfiques entre les opérateurs économiques, à la lumière des importantes potentialités dont disposent les deux pays», conclut le communiqué.

**S. G.**

## Académie internationale du Fiqh islamique à Doha

### Le recteur de Djamaâ El-Djazair prend part à la 26e session

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, prend part, à partir d'hier, aux travaux de la 26<sup>e</sup> session de l'Académie internationale du Fiqh islamique, qui se tient à Doha, capitale du Qatar, indique un communiqué du rectorat de Djamaâ

El-Djazair. Prévue jusqu'à jeudi prochain, cette session comprend à son ordre du jour plusieurs questions qui préoccupent actuellement la nation islamique, sur lesquelles des décisions seront prises, précise la même source.

Réunissant des savants et des spécialistes en jurisprudence islamique de différents pays musulmans, l'Académie internationale du Fiqh islamique examine des thématiques et des questions d'actualité.

**Y. D.**

## Lors d'une visite guidée

### Les médias à la découverte des missions du 1<sup>er</sup> Régiment de parade de la Garde républicaine

Hier, au siège du 1<sup>er</sup> Régiment de parade du commandement de la Garde républicaine «Chahid Ali Maachi», une visite guidée a été organisée à l'intention des médias nationaux, dans le but de faire découvrir les diverses missions de cette unité. Cette initiative fait partie du plan de communication de l'année 2024/2025, validé par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

La visite a débuté par une allocution de bienvenue lue par le chef du service de l'information et de la communication du commandement de la Garde républicaine, Hachoud Rochdi, en l'absence du général-major commandant de la Garde répu-

blicaine par Intérim. Ce dernier a souhaité aux représentants des médias ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Un exposé succinct sur le régiment et ses missions a suivi, avant de permettre aux journalistes de découvrir les installations et structures pédagogiques du régiment, telles que la salle de mémoire et le studio d'enregistrement. Afin de donner un aperçu plus détaillé des missions du régiment, plusieurs ateliers ont été présentés, incluant des explications sur les équipements et matériels disponibles. Les journalistes ont ainsi pu découvrir les instruments de musique, les ateliers de réparation, ainsi que les méthodes d'enregistrement, les appareils et les logiciels utilisés

pour le traitement du son.

Des performances sportives et des chorégraphies ont également été mises en avant, illustrant le professionnalisme du régiment dans l'exécution de ses missions, notamment lors des parades, des musiques et des défilés.

Cette activité de communication vise à mettre en lumière l'image honorifique de l'ANP, à travers les progrès réalisés dans le cadre du programme de développement et de modernisation de la Garde républicaine. Ce programme bénéficie de l'attention constante du Haut-Commandement de l'ANP, qui se concrétise par la formation de personnels qualifiés, la modernisation des infrastructures et l'acquisition d'un matériel sophistiqué.

**A. B.**

Par Amina B.

Traitement et valorisation des déchets organiques

# Lancement prochain du premier centre national à Alger

La directrice de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya d'Alger GECETAL, Souhila Ladjerem, a annoncé, mardi dernier, le lancement prochain du premier centre national dédié au traitement et à la valorisation des déchets organiques provenant des abattoirs.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la visite d'une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au centre d'enfouissement technique (CET) Hamici à Mahelma (Alger), M<sup>me</sup> Ladjerem a précisé que ce projet faisait partie «d'un plan stratégique triennal destiné à répondre à la demande croissante des abattoirs et des activités similaires, notamment en raison de leur impact négatif sur la qualité des eaux de la wilaya». L'établissement, a-t-elle ajouté, travaille en collaboration avec les sociétés Netcom et Extranet pour élaborer un plan visant «à améliorer la collecte des déchets organiques et leur valorisation dans la production d'engrais, contribuant ainsi à la réduction des déchets destinés à l'enfouissement et à répondre en partie à



la demande nationale en engrais». Le président de la commission de la santé et de l'environnement à l'APW, Ahmed Farid, a salué l'amélioration constatée depuis la première visite des membres de l'APW en 2023 au CET Hamici, en soulignant l'importance «de la création de centres d'enfouissement technique régionaux pour désaturer ceux existants». Il a également précisé que sa commission avait «élaboré un dossier de propositions pratiques, en coordination avec les parties

concernées, qu'elle soumettra au wali pour une mise en œuvre rapide». Cette initiative permettrait de «réduire la quantité des déchets traités au CET Hamici de 1 à environ 200.000 tonnes par an». Par ailleurs, Amel Makhoulfi, directrice de l'environnement de la wilaya d'Alger, a évoqué un projet de création d'une unité de valorisation énergétique des déchets respectant les normes internationales. Ce projet vise «à instaurer un mode moderne de traitement des déchets et à

produire de l'énergie sans résidus secondaires, ce qui pourrait faire d'Alger un modèle en la matière». Le CET Hamici, mis en service en 2013, est l'un des plus grands du pays, avec une capacité de traitement quotidienne de 2.400 tonnes de déchets ménagers et assimilés, 120 tonnes de déchets inertes et 6 tonnes de déchets verts. Ce centre est géré par l'établissement GECETAL, spécialisé dans le traitement des déchets à Alger.

Aïn Temouchent

## Le rôle fondamental des médias dans l'accompagnement du développement mis en avant

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'importance du rôle des médias dans le soutien au processus de développement et la création d'un lien entre les institutions de l'Etat et les citoyens a été mise en lumière samedi dernier à Aïn Temouchent. Prenant la parole lors d'une cérémonie de distinction tenue à l'université Belhadj-Bouchaïb, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi a mis en avant que «les médias sont un pilier fondamental dans l'accompagnement du développement, la construction de passerelles de communication et la garantie du droit du citoyen à l'information». Il a tenu à saluer les progrès enregistrés par la presse nationale dans ses diverses formes – écrite, audiovisuelle et numérique – tout en soulignant «l'intérêt constant de l'Etat envers ce secteur et l'ouverture accrue des administrations aux journalistes». Le wali a, en outre, réitéré sa volonté de «mettre à disposition des professionnels des médias locaux toutes les facilités nécessaires à l'exercice de leur métier dans des conditions optimales». Dans le cadre de cette célébration, le pro-



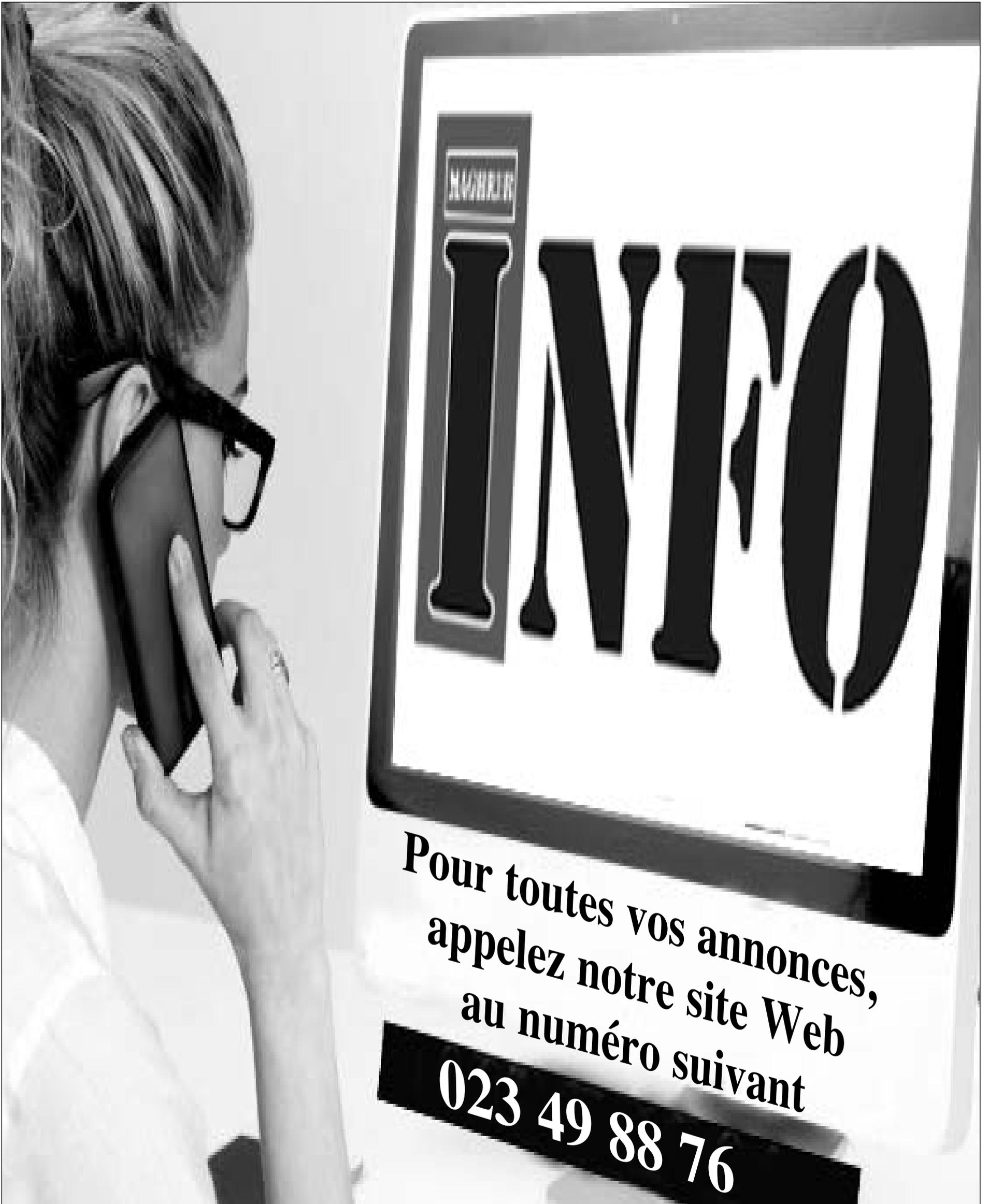
fesseur Saâd Saâd, enseignant en sciences de l'information et de la communication à l'université Belhadj-Bouchaïb, a, dans sa communication intitulée «Liberté d'expression et intelligence artificielle», souligné la «nécessité de vérifier les informations, de lutter contre les fake news et de s'adapter aux bouleversements induits par l'intelligence artificielle (IA)», tout en appelant à des formations «pour mieux maîtriser ces outils numériques et prévenir la désinformation». De son côté, le professeur Abdeljalil Dellali a abordé le cadre juridique de la pratique journalistique en Algérie, mettant en exergue les avancées permises par la

Constitution de 2020 et les lois n° 14/23 sur l'information, n° 19/23 sur la presse écrite et électronique et n° 20/23 relative à l'audiovisuel. Selon lui, ces textes traduisent «la volonté de l'Etat de bâtir un système médiatique robuste et plus professionnel». La communauté des médias de la wilaya d'Aïn Temouchent a exprimé sa gratitude pour cette cérémonie en son honneur, tout en réaffirmant sa conscience du devoir professionnel des journalistes, notamment dans la transmission des préoccupations citoyennes et la mise en valeur des efforts de développement engagés par l'Etat.

R.R.

### Figure emblématique de la diplomatie algérienne Jijel commémore le 43<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Mohamed-Seddik Benyahia

Une exposition retraçant le parcours de Mohamed-Seddik Benyahia, figure emblématique de la diplomatie algérienne, a été organisée au foyer du musée du Moudjahid en marge de la commémoration du 43<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition. Le défunt est tombé en martyr le 3 mai 1982 dans un accident d'avion survenu à 50 km de la frontière entre l'Irak et la Turquie, alors qu'il était en mission diplomatique pour résoudre le conflit entre l'Irak et l'Iran. Né à Jijel en 1932, Mohamed-Seddik Benyahia s'était distingué par sa sagesse, sa pondération et sa sagacité. Il avait occupé plusieurs postes de haute responsabilité au sein de l'Etat, dont ceux de ministre de l'Information et de la Culture, de l'Enseignement supérieur, des Finances et des Affaires étrangères et d'ambassadeur à Moscou. Lors d'une rencontre organisée au musée du Moudjahid de Jijel, le professeur Bilal Aïssani de l'université de Jijel a souligné que Mohamed-Seddik Benyahia était un homme de paix, reconnu sur le plan international pour ses médiations diplomatiques réussies. Le professeur a notamment rappelé son rôle clé dans la première guerre du Golfe et dans la libération des otages américains en Iran, qualifiant Benyahia de «l'un des architectes de la diplomatie algérienne». Pour sa part, le docteur Abderrahmane Bougara, également de l'université de Jijel, a mis en lumière l'implication déterminante de Benyahia dans les accords d'Evian de 1962, le décrivant comme «l'un des acteurs les plus éminents» de ces négociations historiques.



**INFO**

Pour toutes vos annonces,  
appelez notre site Web  
au numéro suivant

**023 49 88 76**

**Maghrebinfo1954@gmail.com**

Par Meriem L.

## SECOND TOUR QUALIFICATIF POUR LE CHAN 2025

## Un match nul qui place les Verts en bonne position

Samedi dernier, au stade de l'Indépendance de Bakau (Banjul), l'équipe nationale A' de football a signé une belle performance en obtenant un match nul (0-0) avec la Gambie lors de la première rencontre du second tour qualificatif pour le CHAN 2025.

Bien que la qualification ne soit pas encore certaine, les Verts ont fait l'essentiel en ne concédant aucun but et en se mettant dans une position avantageuse pour le match retour. Ce dernier se déroulera vendredi prochain à Annaba. Les deux équipes ont abordé la rencontre avec une grande prudence, conscientes de l'importance de l'enjeu. Cette tactique a eu pour conséquence de rendre le match peu spectaculaire, avec très peu d'opportunités de part et d'autre. A la mi-temps, le score de 0-0 témoignait bien de la lenteur du jeu. La seconde période s'est légèrement animée, surtout pour les Gambiens, qui ont tenté de prendre le contrôle du jeu offensivement. Ils ont eu quelques occasions, mais leurs attaquants ont manqué de précision dans la zone de vérité. Les Algériens, quant à eux, ont joué sur la gestion du score, obtenant un nul qui leur est favorable avant le match retour vendredi à Annaba au stade du 19-Mai (19h00). Lors d'une conférence de presse à Baraki, l'entraîneur Madjid Bougherra a souligné la difficulté de cette confrontation avec des Scorpions redoutables et tenaces, qui s'étaient déjà montrés solides en déplacement, comme l'ont prouvé leurs performances contre le Gabon lors de la première phase des éliminatoires. Les coéquipiers de Boulbina ont pris un vol spécial d'Air Algérie pour rejoindre Alger, avant de poursuivre leur préparation à Annaba en vue du match retour. L'équipe qui se qualifiera pour le tournoi final du



CHAN, coorganisé par la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya rejoindra le groupe C, qui comprend aussi la Guinée, l'Ouganda, le Niger et le vainqueur du match Malawi-Afrique du Sud.

Le match aller entre le Malawi et l'Afrique du Sud a eu

lieu samedi au Bingu National Stadium de Lilongwe avec une victoire du Malawi (1-0) grâce à un but de Zeliati Nkhoma inscrit à la 87<sup>e</sup> minute. Les Bafana Bafana recevront le Malawi le 11 mai au Loftus Versfeld de Pretoria (14h00).

## Coupe d'Algérie U19

## Le CRB remporte le trophée

Le CR Belouizdad a remporté la coupe d'Algérie 2024/25 des moins de 19 ans (U19) après avoir battu le MC Alger lors d'une finale palpitante. Le match, disputé samedi au stade 8-Mai 1945 de Sétif, s'est terminé sur un score de 2-2 après le temps réglementaire (mi-temps : 0-2), avant de se conclure par une victoire aux tirs au but (5-4).

Bien que le MC Alger, champion en titre, menait 2-0 à la pause, le CR Belouizdad n'a pas abandonné. Grâce à un retour spectaculaire en seconde période, les Belouizdads sont parvenus à égaliser avant de remporter la séance de tirs au but.

Ainsi, le CRB succède au MCA, dernier vainqueur de cette compétition après sa victoire en 2023 face au MC Oran, également aux tirs au but (4-2), après un 0-0 dans le temps réglementaire.

## L'USM Alger et l'Olympique Akbou couronnés dans les autres catégories

Plus tôt dans la journée, l'USM Alger s'est imposée en finale de la coupe d'Algérie des moins de 15 ans en battant le WA Mostaganem 2-0 (1-0 à la mi-temps), toujours au stade 8-Mai 1945 de Sétif.

Cette victoire permet à l'USM Alger de succéder à la JS Kabylie, qui avait remporté le trophée l'an dernier en infligeant une lourde défaite (5-0) à l'AB Boussaâda. Enfin, l'Olympique Akbou a remporté la coupe d'Algérie des moins de 17 ans après une victoire aux tirs au but (7-6) face à l'ES Sétif après un match nul (1-1) à l'issue du temps réglementaire. L'Olympique Akbou succède ainsi au Paradou AC, vainqueur de la précédente édition après sa victoire 2-0 contre le CS Constantine.

## Jeux scolaires africains 2025

## La réunion des chefs de mission se tiendra en mai

La première édition des Jeux scolaires africains, prévue à Alger du 26 juillet au 5 août 2025, marquera un tournant dans le sport scolaire africain. La réunion des chefs de mission, qui se tiendra les 19 et 20 mai à Alger, a été confirmée par l'Association des Confédérations africaines des sports olympiques (CASOL), selon une annonce de l'APS. Dans une lettre adressée aux présidents des confédérations africaines des sports olympiques, Hamad Kalkaba Malboum, président de la CASOL, a souligné l'importance d'un respect strict des délais pour finaliser les règlements techniques de chaque discipline. Cela est essentiel pour garantir une organisation optimale des compétitions. Les villes d'Alger, Skikda, Annaba, Sétif et Constantine se préparent à accueillir cet événement sportif d'envergure continentale, soutenu par l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et la Fédération Internationale des sports scolaires. Des jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans, venus de tout le continent africain, participeront à cette grande rencontre.

Le programme des Jeux scolaires africains 2025 comprend 24 disciplines, dont l'athlétisme, la natation, le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chaque zone de l'ACNOA pourra qualifier deux équipes nationales, ce qui enrichira la diversité et l'intensité de la compétition. Au-delà de l'aspect compétitif, cet événement vise à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, tout en révélant les futurs talents du continent et en renforçant la coopération sportive entre les nations africaines. Il constitue également une occasion précieuse pour l'Algérie de démontrer son engagement en faveur du développement du sport scolaire et sa capacité à organiser de grandes manifestations internationales.

Le succès de cette première édition dépendra de l'engagement de tous les acteurs concernés. L'Algérie, pleinement investie, est prête à faire de ces Jeux scolaires africains un événement historique et un vecteur de cohésion pour la jeunesse du continent.

Ligue des champions d'Asie  
Riyad Mahrez entre un peu plus dans la légende avec un sacre continental

Déjà champion d'Europe en 2023 avec Manchester City, Riyad Mahrez a ajouté une nouvelle ligne prestigieuse à son palmarès samedi dernier en remportant la Ligue des champions d'Asie sous les couleurs d'Al Ahli. En s'imposant 2-0 face à Kawasaki Frontale (buts de Galeno et Franck Kessié), le club saoudien décroche son tout premier sacre continental, avec un Mahrez encore une fois au cœur de la réussite collective.

Tout au long du tournoi, l'international algérien a brillé de mille feux.

Capitaine inspiré et leader technique, il a terminé meilleur buteur (9 buts),

deuxième meilleur passeur (8 passes décisives) et joueur le plus influent de la compétition avec 17 actions décisives en seulement 13 matchs, une performance qui en dit long sur son impact dans la conquête du titre.

Admiration unanime dans le vestiaire

Son influence dépasse largement les statistiques. Le latéral droit saoudien Ali Majrashi n'a pas hésité à saluer l'apport de l'ancien Citizen : «N'importe quel joueur qui évolue aux côtés de Riyad Mahrez apprend quelque chose même s'il est très bête !».

Une formule familière mais révélatrice de l'admiration qu'il suscite auprès de ses coéquipiers. Avec ce triomphe en Asie, Mahrez rejoint un cercle ultra restreint de joueurs ayant remporté les deux principales coupes continentales. Il partage désormais cette rare distinction avec ses partenaires d'Al Ahli Edouard Mendy et Roberto Firmino, eux aussi anciens lauréats de la Ligue des champions d'Europe. L'ancien joueur de Leicester continue de repousser les limites. Son passage en Arabie saoudite prend une tournure quasi mythique, alliant performances de haut niveau et rôle de mentor. Riyad Mahrez ne se contente plus de marquer des buts, il marque les esprits.

## COUPE ARABE DES NATIONS

## Le tirage au sort fixé au 24 mai à Doha

La 11<sup>e</sup> édition de la Coupe arabe des nations de football, organisée pour la deuxième fois sous l'égide de la FIFA, connaîtra la composition de ses groupes le 24 mai prochain.



Le tirage au sort se tiendra à l'hôtel Fairmont, au cœur de la capitale qatarie, Doha. Ce même jour sera également effectué celui du Mondial U17. Sous la supervision de la FIFA et de son président Gianni Infantino, le Qatar a été désigné pour

accueillir les deux tournois : la Coupe arabe se déroulera du 1<sup>er</sup> au 18 décembre et la Coupe du monde U17 du 5 au 27 novembre. Vainqueur de la dernière édition en 2021 face à la Tunisie (2-0), l'Algérie remettra son titre en jeu. La sélection sera fixée sur ses adversaires de poule lors du tirage du 24 mai.

## Handball/Division Excellence

## Les affiches du play-off connues, quatre clubs relégués

La première phase du championnat national de handball de la division Excellence

s'est achevée

vendredi dernier

avec la tenue de la

18<sup>e</sup> et dernière jour-

née de la saison

2024/25. Sans véritable surprise, les clubs qualifiés pour le play-off et ceux condamnés à la relégation sont désormais connus.

Les enjeux étant déjà scellés depuis plusieurs journées, cette ultime journée n'a fait que confirmer la hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

La

hiérarchie.

## MLS

## Farsi brille face à Charlotte et propulse Columbus Crew en tête

Columbus Crew a remporté une victoire importante (4-2) face à Charlotte lors de la 11<sup>e</sup> journée de la conférence Est de MLS, une performance marquée par une prestation décisive du latéral droit algérien Mohamed Farsi. Les Black & Gold ont rapidement pris les devants en menant 2-0, avant que Wilfried Zaha ne réduise l'écart sur penalty juste avant la pause. Dès la reprise, Farsi se distingue. Très haut sur le terrain, presque en position d'ailier, il combine avec Chambost, tente une passe vers Diego Rossi, mais se heurte à une interception de Tim Ream. Loin de se décourager, à la 51<sup>e</sup> minute, l'Algérien presse, récupère le ballon et sert parfaitement Aziel Jackson pour le troisième but.

Déjà double passeur en sélection cette saison face au Liberia et au Togo, Farsi continue d'afficher une belle activité dans le jeu offensif. S'il a montré quelques difficultés défensives face à un Zaha percutant, il n'est impliqué sur aucun des deux buts concédés. Écartés de la Coupe du monde des clubs au profit de l'Inter Miami de Lionel Messi malgré leur statut de finalistes de la Ligue des champions 2023 de la CONCACAF, Farsi et ses coéquipiers recentrent désormais tous leurs efforts sur le championnat national, qu'ils ont remporté l'an dernier. Grâce à ce succès, Columbus Crew reprend les commandes de la conférence Est, devançant notamment le très médiatisé Inter Miami.

Présidence de la FAHB  
L'IHF valide l'élection de Mourad Boussebt

L'IHF a validé l'élection de Mourad Boussebt comme président de la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Son nom et celui du secrétaire général Hocine Reციoui figurent désormais sur le site officiel de l'instance. Karima Taleb n'a toutefois pas encore signé la passation de consignes, en attente de finalisation du rapport sur les dettes. Malgré cela, Boussebt a commencé ses fonctions.

Il a tenu des réunions avec les responsables des clubs d'excellence A et B filles et garçons et entamé les concertations pour nommer un nouveau directeur technique national. Ce dernier devra notamment préparer les équipes nationales et désigner un sélectionneur U19 garçons en vue du Mondial 2025 qui se déroulera en Egypte.

Les championnats d'Afrique U18 et U20 auront bien lieu en Algérie. Les dates seront ajustées pour une meilleure préparation. Le choix de la ville, Alger ou Oran, reste à trancher.

Entre dénonciations et appels à la fin des violences et des violations sionistes contre les Palestiniens

# Une réponse décisive requise

La guerre contre la bande de Ghaza et la répression systématique des Palestiniens en Cisjordanie ont provoqué une souffrance indescriptible. La situation continue de se détériorer, avec un bilan humain catastrophique et des conditions de vie intolérables pour la population civile.

Les efforts humanitaires doivent être renforcés, et la pression internationale pour mettre fin à ces violations des droits humains est plus que jamais nécessaire. Les peuples du monde entier doivent se lever pour dénoncer cette tragédie et exiger la fin de l'agression sioniste. Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sionistes ont intensifié leur agression contre la bande de Ghaza, un conflit qui a pris des proportions dramatiques avec un bilan humain dévastateur. Le nombre des martyrs s'élève désormais à plus de 52.535, tandis que plus de 118.000 Palestiniens ont été blessés. Parmi les victimes, des milliers de civils, dont des femmes et des enfants, ont payé le prix fort de cette guerre génocidaire.

## Une agression meurtrière sans fin et des conditions sanitaires catastrophiques dans la bande de Ghaza

Depuis le 18 mars, les hostilités ont repris de plus belle causant plus de 2.436 martyrs et 6.450 blessés supplémentaires. Par ailleurs de nombreuses victimes sont toujours sous les décombres, inaccessibles aux secouristes, ce qui aggrave encore le bilan de cette tragédie humanitaire. Margaret Harris, porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a décrit la situation dans la bande de Ghaza comme «proche de l'abîme». Le manque d'aide humanitaire, bloqué par le siège imposé par l'entité sioniste, a exacerbé les souffrances des civils. Les hôpitaux de l'enclave palestinienne, débordés et privés de fournitures essentielles, ne parviennent plus à faire face à l'afflux massif de blessés ; ils manquent de tout : médicaments, matériel médical, eau potable et nourriture. Les soignants se battent contre la montre pour sauver des vies, souvent dans des conditions de travail inhumaines. Les hôpitaux sont surchargés, et les blessés doivent être renvoyés chez eux avant même d'être complètement soignés faute de lits disponibles. Les infections se propagent rapidement à cause des blessures ouvertes et de la malnutrition. La situation est d'autant plus désastreuse que la population, piégée dans un territoire sous blocus, n'a plus accès aux soins médicaux de base.

## La guerre des infrastructures

L'armée sioniste ne se contente pas de viser des civils et des infrastructures vitales, elle a également pour objectif de détruire les biens et les conditions de vie des Palestiniens. Des quartiers entiers de la bande de Ghaza ont été réduits en ruines, et les habitants, privés de tout, sont forcés de vivre dans des conditions de plus en plus précaires. Les bombardements ont également été dirigés contre les infrastructures de la santé et de l'éducation, aggravant les souffrances des populations civiles. Dans ce contexte, les forces sionistes continuent leur offensive dans d'autres villes palestiniennes, notamment à Tulkarem et Nour Shams où des centaines de maisons ont été détruites et des milliers de familles ont été déplacées.

## Escalade de la violence en Cisjordanie

Parallèlement à l'agression contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée subit une intensification de la violence des forces sionistes avec des incursions militaires régulières et des attaques de colons. A Al Khalil, des colons, escortés par l'armée israélienne, ont attaqué plusieurs maisons palestiniennes, jetant des pierres et proférant des menaces. Cette violence systématique s'accompagne d'une politique de démolition de maisons et de confiscation de terres, particulièrement dans la région de Masafer Yatta. Les colons continuent de détruire les cultures agricoles et d'imposer leur présence sur les terres palestiniennes sous



la protection de l'armée sioniste. Le silence de la communauté internationale face à ces atrocités est inquiétant. Alors que les crimes de guerre se multiplient, les appels à la solidarité et à l'action de la part de l'ONU et des organisations humanitaires se multiplient. L'OMS, notamment, a dénoncé l'impossibilité d'acheminer l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, malgré la présence de convois de matériel humanitaire à la frontière bloqués par les autorités sionistes. Face à ce désastre humanitaire, il est devenu crucial que la communauté internationale intervienne de manière plus décisive. La population de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie a besoin d'une aide immédiate et d'une protection contre les violences quotidiennes auxquelles elles sont confrontées.

## Mansour : «Il est inacceptable que le Conseil de sécurité reste silencieux face à la famine systématique imposée dans la bande de Ghaza»

Dans ce cadre, le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a annoncé la tenue d'une session du Conseil de sécurité de l'ONU jeudi prochain consacrée au suivi de la situation dans la bande de Ghaza avec pour objectif de faire pression «pour l'établissement d'un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire».

Dans une déclaration à la radio Voix de la Palestine, Mansour a affirmé qu'il est inacceptable que le Conseil de sécurité reste «silencieux face à la famine systématique imposée par l'occupation dans la bande de Ghaza». Il a souligné l'intensification «des efforts diplomatiques et juridiques auprès de toutes les institutions politiques et juridiques internationales sur cette question». Il a également annoncé la tenue de deux réunions préparatoires au niveau ministériel, la première le 23 mai à New York et la seconde le 25 mai en Espagne, en vue d'assurer le succès de la conférence internationale prévue le mois prochain à New York, qui vise à mettre en œuvre la solution à deux Etats.

## Le Qatar condamne les propos de Netanyahu et dénonce la rhétorique sioniste de la civilisation

D'autre part, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed ben Mohammed Al-Ansari, a fermement condamné, samedi dernier, les propos du Premier ministre sioniste, qualifiés de «contraires aux normes les plus élémentaires de responsabilité politique et morale». Cette déclaration intervient après que le cabinet du Premier ministre sioniste ait partagé un message de Benyamin Netanyahu déclarant : «Après les atrocités du 7 octobre, le Premier ministre Netanyahu a

défini la guerre de la rédemption comme une guerre entre civilisation et barbarie. Il est temps que le Qatar cesse de jouer sur les deux tableaux avec son double discours et décide s'il est du côté de la civilisation ou du côté de la barbarie du Hamas. Israël (occupation) gagnera cette guerre juste avec des moyens justes». En réponse, Al-Ansari a estimé que «présenter l'agression continue contre Ghaza comme une défense de la "civilisation" fait écho à la rhétorique de régimes qui, à travers l'histoire, ont utilisé de faux récits pour justifier des crimes contre des civils innocents». Il a rappelé que le Qatar a œuvré, en coordination avec ses partenaires, pour faire avancer les efforts visant à stopper l'offensive dans la bande de Ghaza, à protéger les civils et à faciliter la libération de captifs détenus depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023. «Une question légitime se pose : les 138 otages libérés l'ont-ils été grâce aux opérations militaires dites "justes" ou bien grâce à la médiation que l'on critique et l'on sabote, désormais, injustement ?», a-t-il lancé. Soulignant que les Palestiniens de la bande de Ghaza subissent l'une des pires tragédies humanitaires de l'époque moderne, marquée par un siège asphyxiant et un manque cruel de médicaments et d'abris, Al-Ansari a demandé : «Est-ce vraiment ce modèle de "civilisation" que l'on prétend promouvoir ?». **Amina B.**

## Les journalistes palestiniens entre résistance et sacrifice Un appel à la justice internationale

Depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza le 7 octobre, 210 journalistes palestiniens ont été tués par l'armée d'occupation, a affirmé le Syndicat des journalistes palestiniens lors d'une conférence de presse tenue hier à Ramallah à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Le slogan choisi pour cette journée, «Arrêtez le génocide des médias», incarne, selon eux, une réalité douloureuse : au-delà des journalistes tués, 665 membres de leurs familles ont péri, sans compter les nombreux blessés et les journalistes emprisonnés. Omar Nazal, vice-capitaine du syndicat, a rappelé que pendant que les journalistes du monde entier célèbrent cette journée, les journalistes palestiniens, eux, «ne réclament pas seulement la liberté, mais le droit le plus fondamental, le droit de survivre». Il a mis en lumière le concept de «génocide médiatique», évoquant 2.994 crimes et violations recensés contre les journalistes palestiniens, preuve, selon lui, d'une volonté délibérée de les réduire au silence.

## Des tentes devenues des cibles et des familles ciblées pour leur lien avec les journalistes

Même les lieux de refuge n'ont pas été épargnés.

Après avoir détruit les bureaux de presse et traqué les journalistes dans leurs foyers, l'occupation est allée jusqu'à viser leurs tentes installées près des hôpitaux. Le 7 avril 2025, le journaliste Halmi Al-Faqqoui, correspondant de «Falastin Al-Yawm», a été tué dans un bombardement visant une tente près de l'hôpital Nasser à Khan Younis. Le 7 novembre 2024, les frères El Zahra et Ahmed Abou Sahil, journalistes pour «News Media», ont trouvé la mort dans une école de l'UNRWA servant de refuge, ciblée par des missiles. Les représailles ne se sont pas arrêtées aux journalistes, 665 familles ont perdu des proches simplement en raison du métier de leurs enfants et 152 maisons ont été détruites. Le journaliste Mutaz Azayza a, par exemple, perdu 26 membres de sa famille dans le bombardement de sa maison, a révélé le président de la commission Hurriyat, Mohamed Al-Laham.

## Une documentation systématique des crimes

La commission Hurriyat du Syndicat des journalistes palestiniens a documenté, dans les moindres détails, les violations subies par les journalistes palestiniens, qu'elles soient le

fait de l'armée, des politiciens, des colons, des tribunaux ou des médias sionistes, tous impliqués, selon elle, dans ces violences. «Nous travaillons à présenter ces données aux organisations de défense des droits humains, aux médias internationaux et aux instances judiciaires», a déclaré Al-Laham. Dans ce contexte tragique, le syndicat affirme son engagement à poursuivre les auteurs de ces crimes et à les traduire devant la justice internationale avec l'espoir que la communauté mondiale soutiendra cette quête. «Nous sommes fiers de chaque journaliste palestinien qui a résisté et continué à transmettre la vérité malgré tout», a déclaré Omar Nazal. Du côté des institutions, Mohamed Abo Al-Rub, porte-parole du gouvernement palestinien, a souligné l'importance de la liberté de la presse et du partenariat avec le Syndicat des journalistes palestiniens pour garantir «un espace médiatique libre et responsable». Majid Sawalha, représentant de la Commission indépendante des droits de l'Homme, a, pour sa part, insisté sur «la nécessité de protéger les journalistes conformément au droit international et de leur garantir les moyens d'exercer leur mission». **S.B.**

**27<sup>E</sup> ÉDITION DU BATIMATEC**

# L'entreprise Granitex dévoile des solutions innovantes adaptées aux défis du secteur du bâtiment

Hier, le Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger a accueilli l'ouverture de la 27<sup>e</sup> édition du salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics Batimatec 2025.

Le salon Batimatec 2025, organisé du 4 au 8 mai par la société Algeria Exhibitions, filiale du groupe SAFEX, et Batimatec Expo, se déroule sous le patronage du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Cet événement constitue «un rendez-vous majeur» pour le secteur des travaux publics en couvrant l'ensemble des branches liées au bâtiment, aux matériaux de construction et aux travaux publics. L'édition de cette année se distingue par une participation importante d'exposants comprenant des entreprises nationales, publiques et privées, et des sociétés étrangères représentant une quinzaine de pays, dont la Chine, la Turquie, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Le salon occupe une superficie de 40.000 m<sup>2</sup>. Parmi les participants, l'entreprise Granitex a également pris part à cet événement majeur. Lors de ce salon, Granitex présente, selon son directeur exécutif, Samir Douar, ses innovations et solutions uniques spécialement conçues pour «répondre aux besoins des projets de toutes les tailles en offrant efficacité et fiabilité». Depuis plus de cinquante ans, l'entreprise consacre son savoir-faire et ses ressources «au développement de solutions innovantes adaptées aux défis du secteur du bâtiment et des travaux publics», a noté le responsable, ajoutant que Granitex met en avant sa capacité d'exportation, prouvant que les matériaux de construction produits localement «peuvent concurrencer ceux d'origine européenne sur les marchés mondiaux». Il a, en



outre, souligné que leurs produits «couvrent toutes les étapes et applications» à travers quatre grandes familles : adjuvants (additifs pour béton), mortiers (mortiers prêts à l'emploi), résines et revêtements et auxiliaires et complémentaires (produits d'assistance et complémentaires). Les capacités de produc-

tion journalière de l'entreprise sont : additifs pour béton (40 tonnes/jour), mortiers prêts à l'emploi (60 tonnes/jour) et résines (5 tonnes/jour). La société possède «des compétences solides et une grande capacité à s'implanter sur différents marchés internationaux grâce à la performance de ses produits dans

des domaines clés tels que les adjuvants pour béton, les produits de mise en œuvre, les systèmes de protection et de finition et l'imperméabilisation et l'entretien», a indiqué l'intervenant. Depuis sa création en 1969, l'entreprise Granitex s'est imposée comme «un acteur fiable et innovant» dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie. Elle dispose aujourd'hui de trois unités de production spécialisées – adjuvants, mortiers et résines – dotées de technologies modernes et encadrées par un système de contrôle qualité rigoureux assuré par un laboratoire interne garantissant une performance constante et une qualité élevée. Forte de plus de 200 produits et d'une équipe de 100 employés, Granitex accompagne chaque projet à toutes les étapes, de l'analyse des besoins aux recommandations techniques, en passant par la formation et l'assistance sur chantier. A noter qu'en parallèle de ce salon se tiendra la 14<sup>e</sup> édition du concours national des jeunes architectes «La charrette d'or». Le thème de cette édition sera «Aménagement d'un pôle multimodal à l'entrée est de la ville d'Annaba». Ce concours représente une occasion de valoriser les compétences, la créativité et l'esprit d'innovation des étudiants et des jeunes architectes. Il se clôturera par la présentation des projets finalistes et la remise des prix par un jury spécialisé.

S.G.

Selon les données de l'Office national des statistiques

## Croissance de la production industrielle au quatrième trimestre 2024

La production industrielle a connu une hausse significative de +4,8 % au quatrième trimestre 2024, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS), ce qui porte la croissance moyenne annuelle à +3,7 %. Cette dynamique provient de plusieurs secteurs où la production a progressé au cours de ce trimestre. L'activité dans le secteur de l'énergie a confirmé sa tendance haussière en 2024 avec des augmentations notables sur l'ensemble des trimestres, notamment au deuxième (+10,2%). Les autres trimestres affichent des hausses respectives de +2,9 %, +4,8 % et +5,6 %, amenant ainsi le taux moyen annuel à +5,8 %. En revanche, contrairement à l'année précédente où la production des hydrocarbures avait augmenté de 3,7 %, 2024 a vu une production stable dans ce secteur. Hormis le premier trimestre, qui a enregistré une hausse de 2,2 %, le reste de l'année a observé des baisses continues avec des variations respectives de -0,1 %, -0,7 % et -1,4 %. Cette tendance résulte principalement du recul de la production de gaz naturel liquéfié, qui a chuté de manière marquée dès le deuxième trimestre avec des baisses de -1,2 %, -18,9 % et -16,1 %, entraînant un taux moyen annuel de -8,9 %, contre une performance de +17,1 % en 2023. En revanche, la production de pétrole brut et de gaz naturel a continué d'augmenter. La production dans les mines et carrières a fortement progressé, enregistrant une hausse de +14,9 %. Après une légère baisse au deuxième et au troisième trimestre (+4,5 % et +5,9 %), ce secteur a montré une reprise significative. Cette évolution est surtout attribuée à l'extraction de pierre, d'argile et de sable, qui a connu des augmentations notables trimestre après trimestre (+19,0 %, +12,5 %, +28,9 % et +13,3 %) avec une moyenne annuelle de +18,2 %. L'extraction de minerais et de matières minérales a également bondi de +52,1 %, bien au-delà de la croissance observée en 2023 (+3,9 %). De plus, les secteurs sidérur-

gique, métallique, mécanique, électrique et électronique (ISMME) ont retrouvé leur dynamisme avec une croissance de +25,1 %, mettant fin à la tendance baissière observée à la fin de l'année précédente. Le secteur des matériaux de construction a également montré une progression constante en 2024, avec un taux moyen annuel de +9,8 %, supérieur à celui de l'année précédente (+1,5 %). Cette hausse a été notable tout au long de l'année, avec des variations respectives de +8,1 %, +8,8 %, +6,4 % et +15,5 %. Les industries textiles ont enregistré une hausse de 15,8 % en 2024, surpassant celle de l'année précédente (+10,7 %). Les trimestres se caractérisent par des hausses marquées, notamment au premier (+25,6 %) et au troisième

trimestre (+39,8 %). Le secteur du cuir, après une chute importante en 2023 (-20,4 %), a rebondi avec une variation positive de 3,1 % en 2024. De même, l'industrie laitière a poursuivi sa tendance haussière entamée en 2021 avec une augmentation notable de +11,3 % en 2024. Le regain de l'industrie publique ne résulte pas du hasard. Sous l'impulsion du président de la République, le gouvernement a mis en place une série de mesures pour stimuler la production industrielle. Ces actions incluent des investissements dans la modernisation des équipements, l'amélioration des infrastructures et le soutien à la recherche et à l'innovation pour accroître l'efficacité de la production. Pour accompagner la transition vers une production industrielle plus dyna-

mique, le gouvernement a élaboré un programme de développement des compétences de la main-d'œuvre comprenant des formations adaptées aux besoins des entreprises. Parallèlement, des efforts ont été faits pour identifier les secteurs clés à développer, tels que l'agro-industrie, l'énergie et le textile, avec des mesures spécifiques pour soutenir leur croissance. Afin de diversifier l'économie et encourager les exportations industrielles, l'État a également simplifié les procédures administratives et réglementaires, facilitant ainsi l'investissement dans le secteur industriel. Ces initiatives visent à renforcer la production industrielle publique et à promouvoir un développement économique aligné avec les enjeux actuels.

S.G.

Salon SIPSA-Filaha

## Des exposants représentant 39 pays réunis à la 23<sup>e</sup> édition le 26 mai

En marge d'une rencontre organisée samedi à Alger, il a été annoncé que la 23<sup>e</sup> édition du salon international de l'agriculture SIPSA-Filaha se tiendra du 26 au 29 mai au Palais des expositions de la SAFEX, aux Pins-Maritimes à Alger. Amine Bensemmane, président du Groupe de réflexion Filaha Innove Incubateur (GFFI), a précisé que cette édition accueillera «750 exposants représentant 39 pays». L'Italie sera l'invitée d'honneur compte tenu de ses liens étroits avec l'Algérie, notamment en matière de culture céréalière (blé). La cérémonie d'ouverture verra la participation des ministres de l'Agriculture du Sultanat d'Oman, du Zimbabwe et du Cameroun. L'événement mettra également à l'honneur les potentialités agricoles de plusieurs wilayas, notamment El Tarf et El Oued. Depuis plus de deux décennies, le salon

SIPSA-Filaha constitue «un carrefour stratégique» pour le développement agricole en Algérie et le renforcement de la coopération entre les pays du Sud, selon Bensemmane. Des conférences seront organisées sur des thématiques telles que l'agriculture saharienne, la production de pommes de terre, de tomates et d'huiles alimentaires. Un concours spécifique à la production d'huiles est également prévu. Parallèlement au SIPSA-Filaha, deux autres manifestations auront lieu : le 4<sup>e</sup> salon international de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie en Afrique Afrika Food Export et le salon de la pêche durable et des produits halieutiques Djazaqua. A noter que la rencontre été dédiée au lancement de la 5<sup>e</sup> édition du concours de l'innovation dans le domaine agricole en Afrique «Africa Sipsa Innov Award» (2025), organisée par le Groupe de réflexion Filaha Innove

incubateur (GFFI). Parmi les personnalités présentes figuraient le représentant du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Toufik Mazouz, des chercheurs, des professionnels et des créateurs de start-up opérant dans l'agriculture. Ce concours a pour vocation de favoriser une agriculture durable et intelligente en Algérie comme ailleurs en Afrique en attirant des porteurs de projet innovant capables de proposer des solutions technologiques concrètes pour améliorer rendement et qualité des cultures. Au total, 40 projets innovants originaires de pays comme l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal ou encore la République démocratique du Congo prendront part à cette compétition. La remise des prix se tiendra le 26 mai en marge du salon SIPSA-Filaha.

K.M.

Par Yanis D.

Protection du patrimoine culturel et lutte contre le trafic illicite

# Restitution de 14.651 biens culturels en 2024 grâce à des efforts conjoints

**La deuxième session de formation sur la protection du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, organisée par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le secteur de la justice, a débuté samedi à Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et s'adresse aux magistrats.**

Lors de l'ouverture de cette session de formation présidée par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), du ministère de la Justice et des différents corps sécuritaires et de chercheurs spécialisés, il a souligné que «la protection du patrimoine culturel est la responsabilité de tous» et constitue «un devoir national et un enjeu stratégique, reflet de l'appartenance et de l'identité de la nation». En 2024, grâce à des efforts conjoints, près de 14.651 biens culturels ont été restitués. Le secteur de la culture et des arts s'est, ainsi, constitué partie civile dans 44 affaires liées au trafic



illicite de biens culturels. Par ailleurs, «48 dossiers relatifs aux atteintes aux biens culturels immobiliers, tels que les sites archéologiques et les monuments historiques, ont été examinés au niveau de 24 wilayas, donnant lieu à 10 actions en justice», a précisé Ballalou.

**Restauration en 2024 et début 2025 de 100 manuscrits et 14 lithographies**

Le ministre a également mis en avant «la restauration, en 2024 et début 2025, de 100 manuscrits et 14 lithographies et la numérisation de 3.100 manuscrits à la Bibliothèque nationale et 17.000 autres documents dans d'autres

institutions». En matière de formation spécialisée, le ministre a rappelé la formation de techniciens issus de 35 établissements publics et privés dans les domaines de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel manuscrit. Il a également mentionné la création d'une cellule de veille pour enquêter, récupérer et suivre les affaires relatives aux atteintes au patrimoine culturel national sur Internet. Cette cellule a permis, en coordination avec les services diplomatiques, le rapatriement de 11 pièces archéologiques et artistiques. Le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Aoun

Seifeddine, a, quant à lui, affirmé que «l'organisation de la deuxième édition de cet atelier, après le succès du premier, témoigne de l'importance que le secteur de la culture et des arts accorde à la préservation du patrimoine culturel national». Selon lui, cela «met en lumière l'identité nationale, en particulier face aux menaces sur ce patrimoine à l'échelle internationale et régionale».

**Les participants invités à tirer pleinement parti des connaissances offertes par l'atelier**

Aoun Seifeddine a invité les participants à tirer pleinement parti des connaissances et des compétences offertes par cet atelier afin de «promouvoir un traitement judiciaire efficace et dissuasif des litiges liés au patrimoine culturel et de lutter contre le trafic illicite des biens culturels». Il a réaffirmé l'engagement «à poursuivre la coopération avec le secteur de la culture et des arts et à maintenir une coordination étroite avec les services sécuritaires et administratifs et la société civile pour la préservation du patrimoine culturel». La première journée de cette session, à laquelle participent des officiers de la police judiciaire, a été marquée par la présentation de plusieurs communications, dont «La stratégie du ministère de la Culture et des Arts dans la protection du patrimoine culturel» et «Le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les crimes d'atteinte au patrimoine culturel». Les participants à cette formation suivront un programme à la fois pédagogique et pratique avec des ateliers dans divers musées de la wilaya d'Alger et des visites de sites archéologiques à Cherchell, Médéa et Tipasa. L'atelier se clôturera le 8 mai.

Première de l'orchestre Ahl El Andalous

## Une soirée magnifique au Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Samedi à Alger, un récital musical a été animé par l'orchestre de l'association culturelle Ahl El Andalous dans une ambiance originale. L'événement a célébré la nouba classique de la musique algérienne, attirant un public relativement nombreux. Le spectacle, accueilli à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, représentait les «début» de l'orchestre de l'association, offrant une occasion conviviale pour les membres de l'ensemble de gratifier un mélomane avec plusieurs pièces de musique andalouse interprétées dans les genres hawzi et aroubi. Sous la direction du maestro Hamid Kheddîm, une des grandes voix de la chanson andalouse, une vingtaine de musiciens et d'interprètes ont enchaîné, pendant deux heures, un programme en deux parties. Ce programme comprenait des pièces dans le genre aroubi, un dérivé de la sanaâ algéroise. L'orchestre a exécuté plusieurs morceaux, en chœur et en solo,



dans des variations modales différentes portées par des voix étoffées de membres de l'ensemble telles que celles de Faïza Bouchedoub, Hania Fassi, Hasna Belamri, Hamida Bouaka et Mahmoud Hassini. La deuxième partie a vu les solistes Mohamed Meziane et Mohamed Khelfat exécuter, à tour de rôle, des pièces dans le mode moual du genre aroubi et le mode raml el maya du genre hawzi, avant de clore le spec-

tacle en beauté avec un chant mystique, une nouba classique en l'honneur du Prophète Mohamed (QSSSL). A l'issue du spectacle, Mehdi Ourabia, membre de l'association Ahl El Andalous, fondée en 2022, a précisé que cette première prestation «officielle» de l'orchestre mettait en lumière des musiciens et des chanteurs qui ont revisité de célèbres pièces authentiques du riche patrimoine musical algérien.

Clôture réussie pour la Foire internationale du livre de Mascate

## Une affluence record lors de la 29<sup>e</sup> édition



La Foire Internationale du livre de Mascate a fermé ses portes le 3 mai après une édition marquée par un grand succès. Lors des premiers jours, plus de 70.000 visiteurs ont arpenté les stands, témoignant de l'engouement pour cet événement littéraire majeur à Oman. Sous le slogan «La diversité culturelle est l'héritage des civilisations», la foire a mis en avant plus de 600 000 œuvres, soulignant l'importance de la diversité culturelle comme une richesse des civilisations. Sheikha Al-Mahrukiye, représentant le ministère de l'Information d'Oman, a indiqué que cet intérêt populaire démontre l'importance de la

foire et sa place dans le cœur des Omanais et des visiteurs étrangers. Au programme, de nombreuses activités ont été proposées, avec 211 événements culturels et 155 activités pour enfants. Ces derniers ont été accueillis avec enthousiasme tout au long de la foire. En termes de participation internationale, la foire a réuni 674 maisons d'édition, 47 exposants officiels et 20 maisons d'édition étrangères représentant 35 pays. L'édition de cette année a, ainsi, consolidé sa place en tant qu'événement phare, et les organisateurs espèrent que le succès continuera à croître lors des prochaines éditions.

Par Wafa Ben.

## L'importance de l'hydratation

# Pourquoi et comment boire plus d'eau chaque jour

**L'hydratation est essentielle pour maintenir une bonne santé car l'eau est indispensable à de nombreuses fonctions corporelles.**

De nombreuses personnes négligent parfois l'importance de boire suffisamment d'eau au quotidien. Voici un aperçu de pourquoi l'hydratation est cruciale et quelques astuces pour augmenter sa consommation d'eau.

## Pourquoi l'hydratation est-elle importante ?

L'eau constitue environ 60% du poids corporel chez un adulte, ce qui en fait un élément fondamental pour le bon fonctionnement de notre organisme. Voici quelques raisons pour lesquelles il est essentiel de rester bien hydraté.

### Régulation de la température corporelle

L'eau aide à réguler la température de notre corps. En cas de déshydratation, notre capacité à transpirer et à dissiper la chaleur peut être réduite, ce qui peut mener à un coup de chaleur.

### Transport des nutriments et élimination des déchets

L'eau permet le transport des nutriments vers les cellules et l'élimination des déchets par les reins. Elle aide également à maintenir la santé des organes vitaux comme les reins et le foie.

### Maintien de la santé des articulations

L'eau est essentielle pour maintenir l'élasticité des articulations et la lubrification des tissus. Elle aide à réduire les douleurs articulaires et prévient les problèmes de mobilité.

### Amélioration de la digestion

L'hydratation est cruciale pour le bon fonctionnement du système digestif. L'eau aide à prévenir la constipation et permet aux enzymes de mieux fonctionner pour digérer les aliments.

### Soutien à la peau

Boire suffisamment d'eau aide à maintenir une peau hydratée et souple.

Une peau bien hydratée est moins sujette aux irritations, à la sécheresse et aux rides prématurées.

### Optimisation de la fonction cérébrale

L'hydratation joue un rôle clé dans la concentration, la mémoire et l'humeur.



Une déshydratation même légère peut nuire à ces fonctions.

## Combien d'eau faut-il boire ?

Il n'existe pas de règle unique, mais la quantité d'eau nécessaire varie selon l'âge, le sexe, le niveau d'activité physique et les conditions climatiques. En général, il est recommandé de boire environ 2 à 2,5 litres d'eau par jour pour les femmes et 2,5 à 3 litres d'eau par jour pour les hommes. Il est important de noter que ces chiffres incluent non seulement l'eau pure, mais aussi les liquides provenant des aliments (fruits, légumes) et d'autres boissons.

## Astuces pour boire plus d'eau

Si tu as du mal à boire suffisamment d'eau chaque jour, voici quelques astuces pour t'aider à augmenter ta consommation.

### Commence ta journée avec un grand verre d'eau

Boire de l'eau dès le matin après ton réveil aide à réhydrater ton corps après une nuit de sommeil.

### Utilise une gourde ou une bouteille d'eau

Emporte une bouteille avec toi tout au

long de la journée. Cela te rappelle de boire et te permet de suivre ta consommation.

### Etablis des rappels réguliers

Programme des alarmes sur ton téléphone pour te rappeler de boire de l'eau toutes les heures ou chaque fois que tu fais une pause.

### Varie les saveurs

Si tu trouves l'eau un peu fade, essaie d'ajouter une tranche de citron, de concombre ou des feuilles de menthe pour lui donner un goût rafraîchissant. Les infusions de fruits ou d'herbes sont également une option.

### Mange des aliments riches en eau

Les fruits et légumes comme la pastèque, le concombre, les oranges ou les tomates sont non seulement hydratants, mais aussi délicieux et bons pour la santé.

### Bois avant chaque repas

Prends l'habitude de boire un verre d'eau avant chaque repas. Cela aide non seulement à hydrater ton corps, mais peut également favoriser la digestion.

### Crée une routine

Intègre la consommation d'eau à ta routine quotidienne, comme boire un verre d'eau après chaque activité régulière

(avant ou après un café, après une séance d'exercice, etc.).

### Utilise des applications de suivi

Il existe des applications mobiles qui peuvent t'aider à suivre ta consommation d'eau et t'envoyer des rappels pour te motiver.

### Adapte ta consommation à ton activité physique

Si tu fais du sport, pense à boire plus d'eau avant, pendant et après tes entraînements pour compenser la perte de liquides par la sueur.

### Pense à la température de l'eau

Certaines personnes préfèrent l'eau froide, d'autres la préfèrent à température ambiante. Trouve ce qui te convient le mieux pour rendre l'hydratation plus agréable.

L'hydratation joue un rôle crucial dans le maintien de notre santé physique et mentale. Pour rester en forme et éviter les problèmes liés à la déshydratation, il est essentiel de boire régulièrement de l'eau tout au long de la journée. En suivant quelques astuces simples, tu pourras facilement augmenter ta consommation d'eau et en ressentir rapidement les bienfaits sur ton corps et ton esprit.



Ce gâteau est parfait pour le goûter ou comme dessert et peut être accompagné d'une crème anglaise ou d'un sirop de fruits pour encore plus de saveurs.

### Ingrédients

200 g de sucre  
3 œufs  
150 g de farine de blé  
100 g de noix de coco râpée (de préférence de la noix de coco fraîche ou sèche non sucrée)  
1 sachet de levure chi-

mique (environ 10 g)  
1 pincée de sel  
120 g de beurre fondu ou de margarine  
200 ml de lait (de préférence entier)  
1 cuillère à soupe d'extrait de vanille (facultatif)

### Préparation

- Préchauffe le four à 180°C (350°F). Prépare un moule (idéalement un moule rond ou carré de 22 à 24 cm) en le beurrant et en y ajoutant un peu de

farine pour éviter que le gâteau ne colle.  
- Dans un grand bol, mélange le sucre et les œufs jusqu'à obtenir un mélange homogène et légèrement mousseux.  
- Ajoute le beurre fondu et l'extrait de vanille (si tu choisis de l'utiliser). Mélange bien pour que tout soit bien incorporé.  
- Ajoute la farine, la levure chimique, le sel et la noix de coco râpée. Mélange

jusqu'à obtenir une pâte bien lisse. Tu peux ajouter le lait progressivement pour ajuster la consistance de la pâte.  
- Verse la pâte dans le moule préparé et lisse la surface avec une spatule. Enfourne le gâteau pendant environ 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce qu'une pique en bois en ressorte propre. Vérifie la cuisson en insérant une lame ou un couteau au

centre du gâteau ; si elle ressort sèche, c'est prêt.  
- Laisse refroidir le gâteau dans le moule pendant quelques minutes avant de le démouler et de le laisser refroidir complètement sur une grille.

**Conseil :** Si tu veux ajouter un peu de gourmandise, tu peux saupoudrer un peu de sucre glace ou de noix de coco râpée sur le dessus du gâteau avant de servir.

## Recette

# Bolo de coco (gâteau brésilien)

# Infos bled

## Cour constitutionnelle : une délégation en visite au Conseil constitutionnel sahraoui

En réponse à une invitation du président du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Bouzid, une délégation composée de cadres ainsi que du membre de la Cour constitutionnelle, Bouziane Aliane, se rend au siège du Conseil constitutionnel sahraoui du 3 au 6 mai, a précisé un communiqué de la Cour constitutionnelle rendu public hier. Cette mission s'inscrit dans le cadre des efforts visant à consolider les liens d'amitié et de coopération, à renforcer les relations de concertation et à favoriser l'échange d'expertises dans les domaines du droit constitutionnel et de la justice constitutionnelle, conformément au mémorandum d'entente signé entre les deux institutions constitutionnelles en janvier 2025, selon le même communiqué. Il convient de rappeler que le Conseil constitutionnel de la RASD figure parmi les membres fondateurs de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), mise en place à l'initiative de l'Algérie, qui en avait accueilli le congrès constitutif les 7 et 8 mai 2011, avec la participation de 25 pays africains.

## Massacres du 8 mai 1945 : colloque international à l'Université de Guelma les mercredi et jeudi prochains

Mercredi et jeudi prochains, l'Université de Guelma organise un colloque international sur le thème «Les massacres français du 8 mai 1945 : mémoire nationale et positions internationales», dans le cadre de la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de ces événements tragiques ayant causé le martyr de plus de 45.000 Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata, a annoncé samedi le recteur de l'université, Salah Ellagoune. Le recteur a précisé que cette manifestation internationale, qui se déroulera à l'amphithéâtre «défunt moudjahid Sassi Benhamla», abordera quatre axes principaux : «les crimes du colonialisme français en Algérie de 1830 à 1962», «les massacres du 8 mai 1945 dans les médias internationaux hier et aujourd'hui», «les crimes français et la déportation dans la mémoire des Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays», et «le rôle de ces massacres dans l'émergence du mouvement de libération en Algérie». Selon la même source, le colloque verra la participation de plus de 40 historiens et chercheurs, issus des universités algériennes ainsi que de plusieurs pays.

## Oran : 4 points de vente de moutons importés ouverts et possibilité de paiement par carte Edahabia

Hier, quatre points de vente de moutons importés ont été ouverts au niveau de la wilaya d'Oran, selon les services de la wilaya. Ces points de vente sont situés à l'ancien abattoir communal de la commune d'Arzew, au marché couvert du quartier En-Nakhil dans la commune d'Aïn El-Turck, à la rue Chahmi Mohamed dans la commune de Boutlelis, ainsi qu'au chemin de wilaya CW 83, sur le site de l'entreprise publique Agrodiv à Es-Senia, a précisé la même source. Les citoyens peuvent se rendre directement à ces points pour acheter les moutons importés en vue de l'Aïd. Le paiement peut être effectué par carte Edahabia, carte bancaire, en espèces, ou encore par virement bancaire ou postal, ont ajouté les services de la wilaya.

## Accident de la route : quatre décès et 246 blessés en 24h à travers le pays

Au cours des dernières 24 heures, quatre personnes ont perdu la vie et 246 autres ont été blessées dans des accidents de la route à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, où trois décès et cinq blessés ont été déplorés à la suite d'une collision entre trois véhicules légers, selon un bilan communiqué, hier, par la Protection civile. D'autre part, les unités de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont été mobilisées pour repêcher un jeune homme de 19 ans noyé en mer. Un autre jeune a été secouru à la plage de Krichtel, dans la commune de Gdyl. A la wilaya de Mila, un enfant de 13 ans a été repêché noyé dans un oued. Un autre incident de noyade a également été signalé dans la wilaya de Médéa, impliquant un adolescent de 17 ans, selon la même source. En outre, les éléments de la Protection civile ont éteint quatre incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Mostaganem, Bouira et Boumerdès. À Mostaganem, un incendie s'est déclaré dans un appartement, causant des difficultés respiratoires à deux personnes, conclut le communiqué.

# INFOS CHRONO

### PROVERBE

Un imbécile qui marche ira toujours plus loin que deux intellectuels assis.

### Chiffre du jour

105.300

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, au cours de la semaine passée, un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnayage et saisi de 105.300 euros en fausse monnaie, a indiqué un communiqué de ce corps sécuritaire.

### Déclaration du jour

La Déclaration d'Alger issue du 38<sup>e</sup> Congrès de l'UIPA, tenu à Alger, a réaffirmé «le caractère central» de la cause palestinienne ainsi que le plein soutien aux droits du peuple palestinien, appelant la communauté internationale à rompre avec le silence «honteux» qui a permis à l'entité sioniste de poursuivre ses crimes sans reddition de compte.

### PHOTO DU JOUR



## Infos monde

### Violations de l'accord de cessez-le-feu : l'entité sioniste frappe de nouveau le sud du Liban

L'entité sioniste a mené samedi trois nouvelles frappes de drones dans le sud du Liban, poursuivant ainsi les récentes violations de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 27 novembre 2024. Selon l'Agence nationale de l'information libanaise (ANI), l'armée sioniste a ciblé un véhicule avec un drone dans le village de Kfarkila, situé dans le district de Marjayoun. L'agence a ajouté : «L'ennemi sioniste a mené une autre frappe de drone entre Markaba et Tallousa», également dans le district de Marjayoun. «L'ennemi sioniste a également largué une grenade assourdissante au même endroit ciblé entre les villages de Markaba et Tallousa», précise encore l'ANI. Elle a par ailleurs indiqué qu'une frappe aérienne hostile a visé un véhicule dans la ville de Khartoum, dans le district de Saïda. Cependant, aucune victime n'a été signalée par l'agence. Les autorités libanaises ont recensé près de 3.000 violations sionistes de cette trêve, ayant causé la mort de près de 200 personnes et fait environ 500 blessés.

### Iran : fin des recherches après l'explosion meurtrière au port de Shahid Rajae

Les autorités iraniennes ont mis un terme, hier, aux opérations de recherche et de secours dans le port de Shahid Rajae, à Bandar Abbas, à la suite de l'explosion survenue le 26 avril, ayant fait 70 morts et environ 1.200 blessés. Selon le Croissant-Rouge iranien, la décision a été prise après deux jours sans découverte de nouvelles victimes, a rapporté l'agence IRNA. Des dizaines de familles de disparus se sont rassemblées devant le port pour demander des informations sur leurs proches. Le porte-parole de l'Organisation nationale de gestion des crises, Hossein Zafari, a confirmé le bilan. À ce jour, 46 corps identifiés par tests ADN ont été remis aux familles, selon Anadolu. Les autorités iraniennes ont écarté l'hypothèse de sabotage. Le ministère de la Défense a démenti toute implication militaire, tandis que la télévision d'État a rejeté les rumeurs de frappe sioniste.

### Mexique : la Présidente refuse l'envoi de troupes américaines proposé par Trump

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a rejeté une proposition de Donald Trump visant à envoyer des soldats américains au Mexique pour lutter contre les cartels de la drogue. Lors d'un échange téléphonique, Trump lui aurait offert l'aide de l'armée américaine. Sheinbaum a décliné, affirmant que «la souveraineté n'est pas à vendre» et qu'«aucune force étrangère ne serait acceptée sur le sol mexicain, tout en se disant ouverte à une coopération bilatérale sans intervention directe». Elle a réaffirmé que le Mexique est un pays «libre, indépendant et souverain», selon les souhaits de son peuple. L'information a été relayée par le «Wall Street Journal», qui précise que l'appel remonte au 16 avril.

### Soudan : le gouvernement accuse les FSR d'un massacre de 300 civils à Al-Nahud

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a accusé, samedi, les Forces de soutien rapide (FSR) d'avoir tué environ 300 civils à Al-Nahud, dans l'État du Kordofan-Ouest, lors d'un massacre à caractère ethnique. Les FSR, qui ont également pris Al-Khuwei après avoir conquis Al-Nahud, n'ont pas réagi à ces accusations mais confirment avoir capturé des positions militaires clés. Le ministère soudanais a dénoncé des «crimes contre l'humanité» et exhorté l'ONU à agir face à ce qu'il qualifie d'indifférence internationale. Depuis le début du conflit en avril 2023, la guerre entre l'armée et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué une crise humanitaire majeure. Si l'ONU évoque 20.000 morts, des estimations non officielles avancent le chiffre de 130.000.

## HUILE D'OLIVE

### Deux médailles d'or pour «Ardhi» au concours EIOOC de Genève

Produite dans la wilaya déléguée d'Aïn Oussera (au nord de Djelfa), la marque d'huile d'olive vierge extra «Ardhi» a été récompensée par deux médailles d'or lors d'un concours international tenu récemment à Genève, en Suisse, selon le bénéficiaire de cette distinction.

Cette compétition internationale, à laquelle a pris part l'huile d'olive algérienne «Ardhi», a rassemblé 150 producteurs d'huile d'olive pure venant de 14 pays, dont l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Turquie, la Tunisie, la Jordanie et le Portugal, selon la même source.

Adel Ben Addouda, investisseur agricole et promoteur de la marque «Ardhi», a indiqué à l'APS que cette consécration internationale «a hissé haut le nom de l'Algérie» et a été obtenue après la participation de la marque aux compétitions du groupe suisse du concours européen international de l'huile d'olive (EIOOC), organisées durant la dernière semaine du mois d'avril.

L'huile «Ardhi» a obtenu deux médailles d'or : l'une dans la catégorie «qualité» et l'autre dans la catégorie «santé», grâce aux «caractéristiques sensorielles exceptionnelles de l'huile, ainsi qu'à ses bienfaits pour la santé attestés en laboratoire», a-t-il ajouté. Concernant les critères d'évaluation, Ben Addouda a précisé qu'ils portaient sur «la qualité sensorielle, la pureté et la valeur nutritionnelle».

Un jury composé de 12 experts internationaux a assuré l'évaluation, avec des membres issus de pays réputés pour leur tradition oléicole tels que l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Argentine, la Turquie, la Tunisie et l'Algérie.

Située dans la région du Serssou, dans la commune de Benhar, relevant de la wilaya déléguée d'Aïn Oussera, la



ferme pilote où est produite l'huile d'olive «Ardhi» cultive la variété d'olive «Chemlal».

L'huile est extraite par pression à froid sans eau, dans un délai inférieur à 24 heures après la récolte du fruit, afin de préserver la saveur et la valeur nutritionnelle du produit.

L'investisseur a expliqué que le choix du nom «Ardhi» pour sa marque reflète sa «fierté pour la patrie et la terre». Son expérience dans la production d'olives et d'huile a commencé en 2015, après un retour au pays suite

à une vingtaine d'années passées à l'étranger. Il a démarré son projet agricole sur deux parcelles de terre totalisant une superficie de 20 hectares. Il a également affirmé que son objectif principal est de «promouvoir une agriculture durable basée sur des systèmes d'irrigation modernes, soucieux de l'économie d'eau, et au diapason des évolutions mondiales en matière d'agriculture biologique, dont les produits font l'objet d'une demande croissante sur le marché mondial».

K. M.

## proverbe

*L'arbre tordu vit sa vie tandis que l'arbre droit finit en planches.*

Sûreté d'Alger  
Un réseau  
de faux-monnayeurs  
démantelé et plus  
de 100.000 euros saisis



Un réseau criminel spécialisé dans le faux-monnayage a été démantelé par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger au cours de la semaine dernière, avec la saisie de plus de 100.000 euros en fausse monnaie, selon un communiqué émanant de ce corps sécuritaire.

D'après la même source, c'est la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Baba Ali, rattachée à la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta, qui est intervenue pour démanteler ce réseau impliqué «dans la fabrication de monnaie étrangère contrefaite destinée à être écoulée sur le marché national, ce qui représente un danger pour l'économie du pays».

Toujours selon le communiqué, cette opération a été déclenchée suite à des renseignements reçus par la BMPJ signalant un individu en possession de fausse monnaie dans les environs de Birtouta, dans le but de la faire circuler. Un dispositif sécuritaire minutieusement élaboré a alors permis «l'arrestation de cinq membres appartenant à ce réseau».

L'intervention a abouti à «la saisie de 105.300 euros en fausse monnaie, de matériel servant à la contrefaçon, d'armes blanches prohibées ainsi que d'un véhicule de tourisme», indique encore le communiqué.

Après finalisation des procédures légales en vigueur, les personnes interpellées seront traduites devant les juridictions compétentes pour répondre des chefs d'inculpation de «constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de nuire à l'économie nationale, contrefaçon et mise en circulation de billets ayant cours légal sur le territoire national», conclut le document.

A. B.



وزارة التضامن الوطني  
والأسرة وقضايا المرأة



إطلاق الرقم الأخضر  
للتبليغ عن العنف ضد المرأة

10 26